



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/COM.2/EM.11/1
22 avril 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Commission de l'investissement, de la technologie
et des questions financières connexes

Réunion d'experts sur l'expérience d'approches bilatérales
et régionales de la coopération multilatérale dans le domaine
des investissements internationaux à long terme,
en particulier l'investissement étranger direct

Genève, 10-12 juin 2002

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Expérience d'approches bilatérales et régionales de la coopération multilatérale dans le domaine des investissements internationaux à long terme, en particulier l'investissement étranger direct.
4. Adoption du rapport de la Réunion.

II. Annotations

Point 1: Élection du bureau

1. Il est recommandé à la Réunion d'experts d'élire un président et un vice-président/rapporteur.

Point 2: Adoption de l'ordre du jour

2. L'ordre du jour provisoire de la Réunion figure dans la section I plus haut. Un programme détaillé sera distribué une semaine avant la Réunion.

Documentation

TD/B/COM.2/EM.11/1

Ordre du jour provisoire annoté

Point 3: Expérience d'approches bilatérales et régionales de la coopération multilatérale dans le domaine des investissements internationaux à long terme, en particulier l'investissement étranger direct

3. La Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes a décidé de convoquer une réunion d'experts sur l'expérience d'approches bilatérales et régionales de la coopération multilatérale dans le domaine des investissements internationaux à long terme, en particulier l'investissement étranger direct, dans le cadre de son programme de travail.

4. Cette réunion devrait aider à mieux comprendre les conséquences pour les politiques et les objectifs de développement des pays en développement d'une intensification de la coopération multilatérale dans le domaine des investissements internationaux à long terme, en particulier de l'investissement étranger direct (IED). Les experts établiront plus spécifiquement un bilan de l'expérience acquise et des éléments communs en matière d'approches bilatérales et régionales et d'autres initiatives dans ce domaine, et indiqueront les difficultés qui sont apparues au niveau des négociations et des stratégies. Ils examineront également l'évolution de ces approches aux niveaux national, régional et international, en vue d'en dégager les éléments communs et les points de divergence et d'indiquer comment les aspects relatifs au développement ont été et pourraient être pris en compte.

5. En contribution aux débats, le secrétariat de la CNUCED a établi une note sur le thème de la réunion (TD/B/COM.2/EM.11/2). Les experts sont en outre invités à rédiger de brèves communications sur ce thème, qui seront distribuées à la Réunion sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues.

Documentation

TD/B/COM.2/EM.11/2

«Expérience d'approches bilatérales et régionales de la coopération multilatérale dans le domaine des investissements internationaux à long terme, en particulier l'investissement étranger direct»
– Note thématique du secrétariat de la CNUCED.

Point 4: Adoption du rapport de la Réunion

6. Le rapport de la Réunion d'experts sera soumis à la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes à sa prochaine session. La Réunion voudra sans doute autoriser le Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final après la clôture de la Réunion.
